

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la quatrième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 14 juin 2023 à 19h en format hybride, à la fois au Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue, ainsi que sur la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Julie Tremblay-Potvin	Présidente
Mme Émilie Larochelle	Vice présidente
Mme Flora Charlet	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
M. Félix-Antoine Foucreault	Administrateur
Mme Julie Poisson	Administratrice
M. Mario Tremblay	Administrateur

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
M. Edouard Busque	Attaché de Mme Jackie Smith

Outre les personnes mentionnées, 1 personne assistait à la rencontre du 14 juin 2023.

ORDRE DU JOUR

- 23-06-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-06-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-06-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 23-06-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 23-06-05 **Actualités, vie de quartier et messages d'intérêt public**
- 5.1 Retour sur la journée du grand nettoyage de quartier le 27 mai (organisé par Rendez-Vous Limoilou)
 - 5.2 Invitation à répondre au sondage maison du vélo
 - 5.3 Invitation à regarder le webinaire impact vélo
 - 5.4 Publication de la vision de la mobilité active (VDQ)
 - 5.5 5 à 7 et formation des nouveaux administrateurs 6 juin (VDQ)
 - 5.6 Présentation du plan directeur du Plein Air urbain (VDQ)
 - 5.7 75e du Patro
 - 5.8 60e de l'école Ste-Odile
 - 5.9 Emprises – espaces urbains
 - 5.10 Projet d'initiative d'un administrateur : Yoga estival
 - 5.11 Gestion de communauté et modération : faits saillants
- 23-06-06 **Tague ton quartier en juin. On se questionne sur l'offre communautaire de proximité dans le quartier. Vous connaissez des organismes qui offrent des services à la population dans St-Albert, Ste-Odile et St-Paul-Apôtre? Inscrivez leurs points de service dans la carte!**
- 23-06-07 **Médias**
- 7.1 Sortie des conseils de quartier sur la transformation des autoroutes Dufferin et Laurentienne en boulevards urbains.
 - 7.2 Participation à un reportage d'Olivier Lemieux à Radio-Canada
 - 7.3 Manifestation organisée par le CQ Maizeret
 - 7.4 Sortie publique - Table mobilité des quartiers centraux et partenaires
 - 7.5 Résolution
- 23-06-08 **Enjeux de quartier**
- 8.1 Sécurité routière
 - Avancement du projet du CQ Lairer dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière.

- Résolution pour entériner la soumission et paiement de la graphiste
 - Compte rendu de la séance du 9 mai sur la mise à niveau du lien cyclable sur le 4e Avenue Est
 - 8e Avenue : La place du vélo au sein du nouveau sens unique
- 8.2 Terrains (friche) de la 41e rue
- Les administrateurs attendent le compte rendu de la consultation
- 8.3 Enjeux d'entretien au Jardin communautaire du Parc Marchand.
- 8.4 Relocalisation de la caserne d'incendie Sainte-Odile
- Discussion autour des besoins en service de proximité (services communautaires, briser l'isolement, vie de quartier)
 - Résolution
- 8.5 Retour sur le dévoilement du plan directeur du redéveloppement de Fleur de Lys par le groupe Trudel Alliance.
- 8.6 Comité aviseur des Galeries Charlesbourg avec Trudel Alliance (première rencontre)
- 8.7 Suivis de résolution

23-06-09

Comités

- 9.1 Comité aviseur des Galeries Charlesbourg
- 9.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
- 9.3 Comité de vigilance des activités portuaires
- 9.4 Table de concertation vélo
- 9.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
- 9.6 Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou
- 9.7 Limoil'Air
- 9.8 Table mobilité des CQ des quartiers centraux
- 9.9 Lairet en fête
- 9.10 Mon environnement ma santé - débriefage

23-06-10

Période de questions et de commentaires des citoyens

23-06-11

Fonctionnement du conseil de quartier

- 11.1 Départ d'un administrateur et recrutement
- 11.2 Calendrier des assemblées de 2023-2024 (janvier et février, voter)
- 11.3 Adoption du procès-verbal de mai 2023
- 11.4 Correspondance
 - Programme soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires
 - Appel à projets pour la participation et l'inclusion à la vie associative et démocratique
 - AGA Patro Roc Amadour

- 11.5 Trésorerie (paiement PV de Mai)
- 11.6 Trésorerie - ajustement du paiement de Jade à l'inflation
- 11.7 Trésorerie - réémission des chèques non encaissés

23-06-12 **Divers**

23-06-13 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

23-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Julie Tremblay-Potvin ouvre l'assemblée à 19h04. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

23-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Julie Tremblay-Potvin fait la lecture de l'ordre du jour. Elle propose :

- L'ajout d'un point *Présentation des nouvelles présidente et vice-présidente*, au point 23-06-05;
- L'ajout, au point 23-06-05, d'un point portant sur le déménagement et l'expansion du Centre de pédiatrie sociale de Québec, ainsi que d'un point portant sur un projet de ruelles vertes et actives.
- L'ajout, au point *Enjeux de quartier*, d'un point *Déneigement*.
- Le retrait du point *Programme soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires* au point *Correspondances*

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 14 juin 2023, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

M. Claude Villeneuve prend la parole. Il explique:

- Qu'il fera en sorte de participer à quelques-uns des événements qui auront lieu dans le quartier cet été, malgré son congé parental qui s'amorcera dans les prochains jours.
- Qu'il devrait pouvoir offrir une petite contribution à l'événement *Lairet en Fête*.
- Que les citoyens pourront bientôt circuler à vélo sur le tout nouveau corridor cyclable de la 4^e Avenue, mais qu'il ne sait pas quand les travaux d'aménagement de la nouvelle piste cyclable au sud de la 8^e Avenue auront lieu. Le conseiller rassure toutefois les membres : la Ville n'entend pas retirer les gonflements de trottoir sur l'artère afin de faciliter le déneigement.
- Que la 18^e Rue ne sera pas réaménagée en 2023. Il mentionne toutefois que l'intersection de la 22^e Rue et de Henri-Bourassa sera fermée durant les vacances de la construction, la Ville souhaitant intervenir sur certaines infrastructures souterraines.

23-06-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun suivi.

23-06-05 ACTUALITÉS, VIE DE QUARTIER ET MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Présentation des nouvelles présidente et vice-présidente

Mme Julie Tremblay Potvin, nouvellement présidente, prend la parole. Elle explique qu'elle habite le quartier Lairet depuis dix ans maintenant, et qu'elle s'implique auprès du conseil de quartier depuis cinq ans. Elle est titulaire d'un diplôme universitaire en relations publiques, et travaille dans ce milieu depuis une vingtaine d'années. La présidente croit au vaste potentiel de développement du secteur, au bénéfice de la qualité de vie des résidents.

Mme Émilie Larochelle, pour sa part, fait partie du conseil de quartier depuis maintenant un an. La nouvelle vice-présidente, qui est biologiste de métier, partage les valeurs du conseil de quartier et souhaite contribuer à l'amélioration de son milieu de vie.

Retour sur la journée du grand nettoyage de quartier le 27 mai (organisé par Rendez-Vous Limoilou)

M. Mario Tremblay explique que la journée de grand nettoyage a eu lieu le 27 mai dernier et que ce fut un succès. Les 23 personnes qui ont participé à l'événement ont pu ramasser trois pick-up remplis de sacs de poubelle, dont la moitié provenait du quartier Lairet. L'administrateur a suggéré aux organisatrices de planifier l'activité en fonction du nombre de bénévoles et de prioriser les sites. Autrement dit, premièrement la friche de la 41^e Rue, et si d'autres personnes se joignent à leur équipe, le secteur du corridor des Cheminots, puis le centre Vidéotron. Mme Julie Tremblay-Potvin félicite les organisatrices pour la coordination de cette journée. Elle pense que le conseil de quartier devrait, l'an prochain, contribuer davantage à faire connaître l'événement. Par ailleurs, la présidente, qui a participé à la corvée, a pu constater que la plupart des déchets ramassés semblaient avoir atterri sur la friche en raison du vent.

Mme Flora Charlet pense que la corvée de nettoyage annuelle représente une belle occasion, pour le conseil de quartier, de rejoindre les citoyens.

Invitation à répondre au sondage maison du vélo

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que le conseil de quartier a été invité à répondre à un sondage relatif à la création d'une maison du vélo. Cette maison servira de lieu de rassemblement pour les cyclistes, qui pourront y entretenir leur vélo, discuter entre eux et partager leurs astuces. Le sondage sera partagé avec les membres via les réseaux sociaux du conseil.

Invitation à regarder le webinaire impact vélo

Le conseil de quartier partagera avec ses membres l'invitation qu'il a reçue à regarder un webinaire sur l'impact du vélo.

Publication de la vision de la mobilité active (VDQ)

Aucun suivi.

5 à 7 réseautage et formation des nouveaux administrateurs 6 juin (VDQ)

Les nouveaux administrateurs ont participé, le 6 juin dernier, à un 5 à 7 de réseautage. Ce sont 44 administrateurs de différents conseils de quartier qui ont assisté à cette rencontre de formation interactive qui visait à réunir les

nouveaux membres, et à leur expliquer leur rôle. M. Mario Tremblay a suggéré à la Ville de réunir à une même table les membres dont les quartiers sont voisins.

Présentation du plan directeur du Plein Air urbain (VDQ)

M. Félix-Antoine Foucreault a pu constater que les enjeux associés au plan directeur du Plein air urbain, incluant la difficulté d'accès aux espaces de plein air, et la faible offre d'activités de plein air, concernent Lairet autant que les autres quartiers. Selon M. Daniel Leclerc, la Ville a présenté, lors de sa présentation du plan, les quelque 200 suggestions qu'elle a reçues lors de sa plus récente consultation.

75e du Patro

M. Jacques Latulippe mentionne que quatre nouvelles activités seront proposées aux citoyens de Lairet dans le cadre des 75 ans du Patro. Ces activités incluront une fête familiale, un spectacle, et un banquet, qui se tiendront tous d'ici la fin du mois de novembre.

60e de l'école Ste-Odile

L'école Sainte-Odile soulignera bientôt ses 60 ans à l'occasion d'une grande fête qui se tiendra dans les environs du 16 septembre prochain.

Emprises – espaces urbains

Le projet de plantation sur des terrains non municipaux qu'a développé le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a retenu l'attention du conseil de quartier de Lairet, qui aimerait, lui aussi, en profiter. Le projet, porté par un OBNL dont les administrateurs ont d'ailleurs soutenu la création, pourrait être présenté aux membres lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier. Mme Julie Poisson rappelle qu'un administrateur pourrait intégrer, dès maintenant, l'équipe du projet. Le conseil de quartier pourrait recruter un membre, qui n'est pas un administrateur, pour les y représenter.

Projet d'initiative d'un administrateur : Yoga estival

M. Félix-Antoine Foucreault aimerait développer un projet de yoga estival, qui permettrait aux citoyens du quartier à la fois de bouger, et de se rassembler. Cette initiative permettrait, en outre, au conseil de quartier d'aller à la rencontre des résidents de Lairet. À partir du mois d'août, plusieurs parcs du quartier

pourraient accueillir, six fois en tout, des séances de yoga gratuites et ouvertes à tous. M. Félix-Antoine Foucreault a déjà approché une professeure de yoga, qui pourrait animer les séances. Chaque séance coûterait 75\$ au conseil de quartier, qui pourrait emprunter des tapis de yoga à l'organisme Accès-Loisir. L'administrateur pense finalement que le conseil pourrait publiciser l'événement sur Facebook et imprimer quelques feuillets afin d'inviter les citoyens qui n'ont pas Internet à participer aux séances.

M. Mario Tremblay se demande si le conseil de quartier pourrait embaucher une professeure de yoga du quartier pour animer les séances. M. Félix-Antoine Foucreault mentionne que la professeure qu'il a approchée se spécialise dans les séances en plein air, ce qui semble être un peu plus rare.

Mme Flora Charlet pense que les séances pourraient être précédées ou succédées de périodes libres lors desquelles les citoyens pourraient prendre le temps d'échanger.

M. Félix-Antoine Foucreault pense que deux séances pourraient être tenues au parc Marchand, deux au parc Sainte-Odile, et une au parc Saint-Paul-Apôtre. M. Mario Tremblay pense qu'une séance pourrait aussi avoir lieu derrière le Patro.

RÉSOLUTION 23-CA-24 CONCERNANT LA DEMANDE DE FINANCEMENT À LA VILLE EN LIEN AVEC LE PROJET DE YOGA ESTIVAL

SUR PROPOSITION DE M. Félix-Antoine Foucreault, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le dépôt du projet d'initiative YOGA ESTIVAL à la ville de Québec pour autorisation budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gestion de communauté et modération : faits saillants

Mme Julie Tremblay-Potvin fera part à l'ancienne responsable des réseaux sociaux de la récente nomination de M. Félix-Antoine Foucreault à titre de gestionnaire des réseaux sociaux.

Déménagement et l'expansion du Centre de pédiatrie sociale de Québec

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que le Centre de pédiatrie sociale de Québec est à la recherche d'un terrain. La construction du nouveau Centre, qui deviendra un lieu de destination pour les familles des enfants victimes d'enjeux

sociaux, sera financée par la fondation Le Petit Blanchon. Les jeunes fréquentant le nouveau Centre pourront participer à des activités, se rassembler après l'école, etc. L'équipe est donc à la recherche d'un terrain à Limoilou qui sera accessible aux jeunes. Mme Julie Tremblay-Potvin invite les administrateurs à garder l'œil ouvert. Elle invitera l'équipe du Centre de pédiatrie sociale à venir présenter leur projet aux membres.

Selon MM Claude Villeneuve et Edouard Busque, l'ancienne caserne de pompiers serait le lieu idéal pour le nouveau Centre. Cela dit, le terrain ne sera pas disponible au moment où l'équipe le souhaite.

Projet de ruelle verte et active

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que Nature Québec aimerait que le conseil de quartier appuie son projet de ruelles vertes et actives. L'organisme, qui souhaiterait que les nouvelles ruelles vertes laissent plus de place à un mode de vie actif (animation pour enfants, activités culturelles, etc.), a déjà obtenu l'appui d'autres conseils de quartier de Limoilou.

RÉSOLUTION 23-CA-25 CONCERNANT L'APPUI AU PROJET DE RUELLES VERTES ET ACTIVES DE NATURE QUÉBEC

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Félix-Antoine Foucreault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'appuyer le projet de ruelles vertes et actives de l'organisme Nature Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-06 TAGUE TON QUARTIER EN JUIN. ON SE QUESTIONNE SUR L'OFFRE COMMUNAUTAIRE DE PROXIMITÉ DANS LE QUARTIER. VOUS CONNAISSEZ DES ORGANISMES QUI OFFRENT DES SERVICES À LA POPULATION DANS ST-ALBERT, STE-ODILE ET ST-PAUL-APÔTRE? INSCRIVEZ LEURS POINTS DE SERVICE DANS LA CARTE!

Au mois de juin, le conseil de quartier aimerait que les citoyens identifient les organismes communautaires qui offrent des services à la population dans les secteurs Saint-Albert, Sainte-Odile et Saint-Paul-Apôtre. Un administrateur mentionne qu'un organisme près de Place des Chênes offre des services aux familles. Le Patro, lui, propose des services aux jeunes. Il existe, en outre, le

Cercle des fermières, le centre d'alphabétisation Lis-moi-tout, l'organisme Pour une enfance en sécurité et sans violence, etc.

23-06-07 MÉDIAS

Sortie des conseils de quartier sur la transformation des autoroutes Dufferin et Laurentienne en boulevards urbains/ Participation à un reportage d'Olivier Lemieux à Radio-Canada/ Manifestation organisée par le CQ Maizeret/ Sortie publique - Table mobilité des quartiers centraux et partenaires/ Résolution

Mme Julie Tremblay-Potvin a représenté le conseil de quartier pour un reportage portant sur les boulevards urbains. La Table mobilité des quartiers centraux se prononcera demain quant à l'importance de réveiller les deux projets de boulevards urbains (Laurentienne et Dufferin-Montmorency.) La présidente pense que dans le contexte de la revitalisation prochaine de Fleur-de-Lys, le conseil de quartier devrait réitérer son désir de voir l'autoroute Laurentienne devenir un boulevard Urbain.

RÉSOLUTION 23-CA-26 CONCERNANT LA TRANSFORMATION DE L'AUTOROUTE LAURENTIENNE EN BOULEVARD URBAIN

CONSIDÉRANT l'abandon officiel du projet de troisième lien autoroutier sur l'autoroute Laurentienne par le gouvernement du Québec au profit d'un troisième lien dédié aux transports en commun;

CONSIDÉRANT les enjeux de mobilité et de sécurité entre Lairet et Vanier, souvent décriées par les citoyens et le Conseil de Quartier dans les années passées, et CONSIDÉRANT que les conclusions de l'analyse de la Ville de Québec dans le cadre du projet particulier d'urbanisme (PPU) du pôle Wilfrid-Hamel - Laurentienne, et les orientations du plan d'action s'y référant donnent raison aux citoyens en affirmant que :

- D'importants espaces sont occupés par les voies d'accès à l'autoroute, éloignant d'autant plus les constructions réparties de part et d'autre de l'emprise autoroutière;
- Le pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne, stratégiquement localisé à faible distance du centre-ville et à la rencontre de quatre quartiers centraux, présente un potentiel de consolidation non négligeable, ainsi que des enjeux touchant à la mobilité, à la forme urbaine et à l'aménagement des espaces qui méritent d'être abordés.

CONSIDÉRANT que 45% des résident.e.s de Lairet utilise d'autres modes de transport que l'auto-solo pour leurs déplacements domicile-travail, mais subissent malgré tout les effets préjudiciables du trafic autoroutier sur leur santé et leur qualité de vie.

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a accueilli favorablement les demandes des conseils de quartier et pris position en faveur de la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

CONSIDÉRANT que le PPU pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne a comme but premier de requalifier ce territoire de façon à : • en faire un lieu de travail, de services et de divertissement dynamique, habité et complémentaire au centre-ville; • le rendre accessible par tous les modes de déplacements et de le connecter aux quartiers voisins; • Favoriser l'émergence d'un milieu de vie attrayant et doté d'espaces publics conviviaux.

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du rapport du PPU pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel–Laurentienne pointe vers la transformation de l'axe Laurentienne en boulevard urbain, reconnaissant que pour améliorer la perméabilité du territoire et favoriser la traversée des grands îlots par l'intégration de passages piétonniers bien localisés, il est pertinent d'étudier différents scénarios de transformation de l'axe Laurentienne afin d'atténuer de façon notable la rupture entre les quartiers du Vieux-Limoilou, du Vieux-Vanier, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, causée par la présence de l'autoroute;

CONSIDÉRANT l'intérêt des citoyens de Lairet pour le redéveloppement du secteur commercial Fleur de Lys, leur participation accrue aux consultations publiques et leur intérêt pour le dévoilement du plan directeur des 13 et 14 juin derniers.

CONSIDÉRANT l'analyse et les recommandations du comité Mon environnement ma santé (MEMS) qui, dans son rapport, corrobore les préoccupations des membres du conseil de quartier de Lairet (exprimées dans les résolutions 15-CA-47, 16-CA-24, et 17-06-29) statuant que la pollution atmosphérique et sonore associée à l'autoroute Laurentienne est réelle, principalement liée au transport et que le comité recommande d'éviter tout projet augmentant le débit automobile dans les quartiers centraux.

CONSIDÉRANT la volonté d'accélérer la transition écologique et par le fait même les transports en commun et la mobilité active de l'administration municipale actuelle.

CONSIDÉRANT la forte volonté citoyenne, au sein de quartiers centraux, de transformer les secteurs autoroutiers du centre-ville pour redessiner une trame urbaine à échelle humaine, apaiser la circulation, favoriser les déplacements actifs sécuritaires et améliorer la qualité de vie des citoyens, notamment dans le secteur Dufferin-Montmorency - telle qu'exprimée dans la sortie publique du 15 juin 2023.

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet :

- *Réitère sa position en faveur de la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain et demande à la ville de Québec de sérieusement envisager de retisser la trame urbaine également au Nord de Soumande, au moins jusqu'à la sortie des Cèdres et au mieux jusqu'à l'autoroute Félix-Leclerc.*
- *S'engage à appuyer la Ville de Québec dans ses démarches auprès des instances gouvernementales provinciales, en l'occurrence le ministère des Transports du Québec, afin d'obtenir un engagement ferme et d'accélérer le projet.*

APPUYÉE À L'UNANIMITÉ

À une question de Mme Claudette Arsenault, M. Claude Villeneuve répond que les cônes orange installés près de l'autoroute marquent de simples travaux d'entretien.

23-06-08 ENJEUX DE QUARTIER

8.1 Sécurité routière

Avancement du projet du CQ Lairet dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière/ Résolution pour entériner la soumission et paiement de la graphiste

Mme Flora Charlet rappelle que le conseil de quartier souhaite, avec la somme offerte par la Ville pour des projets en lien avec la sécurité routière, installer dans le quartier une banderole invitant les automobilistes, comme les cyclistes et les piétons, à partager la route. Cette banderole marquera aussi le début du quartier.

Une graphiste soumettra bientôt sa proposition aux administrateurs. Mme Flora Charlet en est toujours à discuter avec la Ville quant au meilleur moyen

d'afficher la banderole. Selon elle, la municipalité reste frileuse quant à l'affichage d'une telle pancarte sur la 1^{re} Avenue, notamment en raison des normes de hauteur du MTQ. La secrétaire a également communiqué avec l'association des commerçants du quartier Saint-Jean-Baptiste, qui a déjà mené à bien un projet du même genre.

Mme Julie Tremblay-Potvin pense que le conseil de quartier pourrait soumettre son idée au bureau des Grands événements.

M. Simon Verret propose trois résolutions.

RÉSOLUTION 23-CA-27 CONCERNANT L'EXPLORATION DU PROGRAMME DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA VILLE

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de mandater M. Simon Verret de débroussailler le programme de la Ville en lien avec les projets de sécurité routière, et de communiquer avec la municipalité à cet effet, au nom du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 23-CA-28 CONCERNANT LE MONTAGE FINANCIER DU PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2022

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de mandater M. Simon Verret pour rédiger le montage financier du projet de sécurité routière de 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 23-CA-29 CONCERNANT L'AUTORISATION DES DÉPENSES LIÉES AU PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2022

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet autorise les dépenses prévues pour le projet 2022 de sécurité routière, incluant 1000 \$ avant taxes pour les services d'une graphiste, ainsi que 1400 \$ pour l'impression de la banderole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Compte rendu de la séance du 9 mai sur la mise à niveau du lien cyclable sur la 4^e Avenue Est/ 8^e Avenue : La place du vélo au sein du nouveau sens unique

M. Mario Tremblay mentionne que la première phase des travaux d'aménagement d'une voie cyclable sur la 4^e Avenue est désormais terminée. La 4^e Avenue serait maintenant beaucoup plus sécuritaire pour les cyclistes, qui pourraient d'ailleurs bientôt emprunter l'artère, même l'hiver. L'administrateur mentionne, en outre, que le raccord entre la 4^e Avenue et la 3^e Avenue à la hauteur de la 22^e Rue, lui, ne sera pas déneigé.

Mme Flora Charlet souligne le respect des délais, et la rapidité d'exécution dont a fait preuve la Ville dans le projet d'aménagement de la piste cyclable de la 4^e Avenue. Elle se demande quand sera aménagé le corridor cyclable entre Charlesbourg et le centre-ville, et où il le sera. M. Claude Villeneuve mentionne que ce projet est toujours dans les plans de la Ville. Il ne sait toutefois pas quand ni où les travaux auront lieu.

Mme Flora Charlet pense qu'une piste cyclable devrait être aménagée sur la 1^{re} Avenue afin que les résidents du quartier, entre autres, puissent accéder à leurs commerces de proximité. Elle croit, en outre, que le conseil de quartier devrait réitérer ce désir au moyen d'une résolution.

M. Edouard Busque ajoute que la Ville songe à retirer un bollard sur deux durant la période hivernale sur la piste cyclable du chemin Sainte-Foy afin de faciliter le déneigement. À ce sujet, une première consultation citoyenne aura lieu à l'automne.

À une question de Mme Julie Tremblay-Potvin, Mme Flora Charlet répond qu'une piste cyclable sera aménagée sur le tronçon de la 8^e Avenue, devant l'école Saint-Paul-Apôtre, après l'année scolaire.

8.2 Terrains (friche) de la 41^e rue :

Les administrateurs attendent le compte rendu de la consultation. M. Daniel Leclerc mentionne que le compte rendu est actuellement en rédaction.

8.3 Enjeux d'entretien au Jardin communautaire du Parc Marchand.

Mme Flora Charlet mentionne que le conseil de quartier a reçu une nouvelle plainte au sujet du Jardin communautaire du Parc-Marchand. Les administrateurs n'ont malheureusement pas l'autorité d'aider les jardiniers.

8.4 Relocalisation de la caserne d'incendie Sainte-Odile

Discussion autour des besoins en service de proximité (services communautaires, briser l'isolement, vie de quartier)/ Résolution

La caserne d'Incendie de Sainte-Odile sera relocalisée. C'est en 2026 que le terrain sera finalement libre. Plusieurs organismes convoitent le bâtiment. Selon Mme Julie Poisson, plusieurs citoyens aimeraient qu'un lieu public prenne sa place, et que l'architecture de la caserne soit conservée. L'administratrice propose l'adoption d'une résolution à cet effet.

M. Mario Tremblay se demande si l'aspect *transition écologique* de la résolution est trop restreignant, dans le contexte où aucun projet n'est envisagé pour le moment. M. Daniel Leclerc partage son avis.

RÉSOLUTION 23-CA-30 CONCERNANT L'AVENIR DE LA CASERNE D'INCENDIE DE SAINTE-ODILE

*SUR PROPOSITION DE Mme Julie Poisson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet **COMPLÉTER.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Retour sur le dévoilement du plan directeur du redéveloppement de Fleur de Lys par le groupe Trudel Alliance.

Trudel Alliance a récemment dévoilé son plan directeur du redéveloppement de Fleur de Lys. Quatre grandes orientations guident ce plan : le verdissement, la mixité, l'accessibilité et l'habité (un projet qui s'inscrit dans un quartier habité.)

Selon Mme Émilie Larochelle, l'équipe de Trudel Alliance entend, entre autres :

Placer un jardin sur le toit de Fleur de Lys, verdir son terrain et y aménager un grand parc;

Prolonger les pistes cyclables du secteur sur le site de Fleur de Lys, et réduire le nombre de places de stationnement sur son terrain;

Construire 3500 logements sur le terrain du centre d'achats, incluant des maisons de ville, des logements abordables, des logements pour personnes à mobilité réduite, des logements sociaux et des chambres d'hôtel;

Aménager une rue commerciale sur le site de Fleur de Lys, et préserver une architecture qui se mariera à celle du secteur.

Selon Mme Julie Tremblay-Potvin, Trudel Alliance souhaite, par son projet, créer une nouvelle portion du centre-ville. L'équipe souhaite développer un milieu de vie. La présidente joint sa voix à celle des autres administrateurs pour saluer l'initiative du promoteur, qui a collaboré étroitement avec les citoyens pour développer un projet qui contribuera à revitaliser le quartier Vanier.

8.6 Comité aviseur des Galeries Charlesbourg avec Trudel Alliance - première rencontre

Un atelier de consultation publique aura lieu le 27 juin à 19 h, au 5395 4^e Avenue Ouest.

8.7 Suivis de résolution

Le service des Transports et de la Mobilité intelligente ne recommande pas, pour différentes raisons, d'agrandir la zone de vignettes 22.

8.8 Déneigement

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que la Ville devra trouver des solutions afin de diminuer les coûts de déneigement. Le conseil de quartier gardera l'œil ouvert afin de réagir si la marchabilité du quartier, entre autres, était compromise par cette décision.

23-06-09 COMITÉS

9.1 Comité aviseur des Galeries Charlesbourg

Aucun suivi supplémentaire.

9.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Un membre du comité de vigilance a formé M. Mario Tremblay, nouvellement représentant du conseil de quartier. L'administrateur assistera à la prochaine rencontre du comité.

9.3 Comité de vigilance des activités portuaires

M. Simon Verret n'a pas assisté à la dernière rencontre du comité, qui a récemment présenté son rapport annuel. Le conseil de quartier est d'ailleurs toujours à la recherche d'un représentant.

9.4 Table de concertation vélo

Aucun suivi.

9.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Le nouveau complexe hospitalier accueillera bientôt le plus gros système d'imagerie médicale. Ce système pourra détecter les moindres signes de cancer. Le nouveau centre de recherche a fêté sa première année d'existence, et la construction du poste de sécurité est finalement terminée. Selon Mme Claudette Arsenault, le nouveau complexe hospitalier a reçu des plaintes de la part des citoyens de Maizerets, dérangés par le passage des bétonnières, qui ne circuleront désormais plus après 15h. Les lumières du complexe, elles, s'éteindront à 23 h.

9.6 Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou

M. Simon Verret cédera sa place au sein du comité à une nouvelle représentante du conseil de quartier. Selon l'ancien administrateur, l'organisation s'est dotée de nouveaux logos afin de représenter les différents quartiers.

9.7 Limoi'Air

Depuis deux ans, 80 capteurs récoltent, chaque dix minutes, des données quant à la qualité de l'air dans le quartier. Des stations météorologiques ont également récolté des données, qui doivent encore être nettoyées. Notons que le projet, qui a été pris en main par une équipe de chercheurs de l'université, a déjà atteint ses objectifs.

9.8 Table mobilité des CQ des quartiers centraux

La table se réunira à la fin du mois de juin.

9.9 Lairet en fête

Tout est en place pour l'événement familial qui aura lieu au parc Sainte-Odile le 23 septembre prochain. M. Edouard Busque invite les membres à y assister en grand nombre. Le conseil de quartier contemple, par ailleurs, l'idée de tenir un kiosque lors de la Fête. Il fera, en outre, la promotion de l'événement sur ses réseaux sociaux.

9.10 Mon environnement ma santé - débriefage

Un débriefage du projet *Mon environnement ma santé* aura lieu le 21 juin prochain.

23-06-10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

23-06-11 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

11.1 Départ d'un administrateur et recrutement

Les membres prennent acte de la démission de M. Simon Verret.

RÉSOLUTION 23-CA-31 SUR LA DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR, Simon Verret

CONSIDÉRANT le souhait exprimé par Simon Verret, président du conseil de quartier de Lairet jusqu'en mai 2023, et administrateur depuis 2021, de quitter le conseil d'administration en raison d'un déménagement à l'extérieur de la Ville;

CONSIDÉRANT la présence de Simon comme participant actif aux assemblées du conseil de quartier en 2021-2022 comme administrateur et comme président durant l'année 2022-2023

CONSIDÉRANT sa grande contribution à plusieurs points de vue au sein du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE *Mme Émilie Larochelle*, **DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin**, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet remercie sincèrement Simon pour son importante contribution au sein du Conseil de quartier, notamment :

- Avoir siégé comme administrateur sur la Table concertation vélo durant un an et demi
- Avoir assuré avec brio et assiduité la présidence du conseil de quartier durant la dernière année, notamment grâce à ses nombreuses qualités. En effet, son leadership et esprit rassembleur l'ont mené à s'impliquer dans diverses activités bénévoles, à aller vers les autres et les faire sentir bien en sa présence, et même à recruter certains nouveaux membres. Simon a su démontrer une grande écoute et une ouverture d'esprit auprès de ses collègues et des citoyens présents aux

assemblées. Son sens de l'organisation lui a permis d'effectuer des suivis rigoureux concernant les enjeux du quartier et de tenir des assemblées bien structurées. Son calme, son professionnalisme et son sens de l'humour ont su rendre les rencontres et les discussions dynamiques, intéressantes et motivantes. Simon aura certainement laissé une marque positive et mémorable pour le conseil de quartier, qui va nous manquer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Calendrier des assemblées de 2023-2024 (janvier et février, voter)

Les membres conviennent de maintenir les rencontres du conseil de quartier tous les deuxièmes mercredis du mois. La salle a d'ailleurs déjà été réservée par M. Daniel Leclerc.

11.3 Adoption du procès-verbal de mai 2023

RÉSOLUTION 23-CA-32 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MAI 2023

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de la rencontre de mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4 Correspondance

L'AGA du Patro Roc-Amadour aura lieu en juin 2023. Deux administrateurs y assisteront.

11.5 Trésorerie (paiement PV de Mai)

RÉSOLUTION 23-CA-33 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 110\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée de juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.6 Trésorerie - ajustement du paiement de Jade à l'inflation

RÉSOLUTION 23-CA-34 CONCERNANT L'AJUSTEMENT DU PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION À L'INFLATION

CONSIDÉRANT les services rémunérés de rédaction des procès verbaux, réalisés par Mme Jade Pelletier-Picard

CONSIDÉRANT l'augmentation du taux d'inflation en 2022-2023

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'augmenter le paiement de 105 \$ de la secrétaire de rédaction pour la rédaction d'un procès-verbal à 110 \$ pour la rédaction de chacun des prochains procès-verbaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.7 Trésorerie - réémission des chèques non encaissés

RÉSOLUTION 23-CA-35 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE EN LIEN AVEC UNE RENCONTRE ENTRE ADMINISTRATEURS

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de rembourser à Mme Julie Tremblay-Potvin le montant de 11\$ pour des dépenses en lien avec la rencontre préparatoire des administrateurs, sur présentation des factures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-06-12 DIVERS

Aucun suivi.

23-06-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé
Julie Tremblay-Potvin
Présidente

Signé
Flora
Secrétaire

Charlet